



PROGRAMME D'ETUDES

(1) Relations internationales et études diplomatiques de l'UE

(2) Transatlantic Affairs

ANNEE ACADEMIQUE

2021-2022

SEMESTRE

2

TITRE DU COURS

Le rôle de l'aide humanitaire dans l'action extérieure globale de l'UE : cadre et pratique

PROFESSEUR(S) DU COURS

Hervé DELPHIN

ASSISTANT(E) DU COURS

Adela PINTEA

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

(1) Cours à option

(2) Cours à option / Elective course

CREDITS ECTS

4.5

LANGUE D'INSTRUCTION

Français

1. OBJECTIFS DU COURS

Ce cours à option vise à situer et analyser la place et le rôle de l'aide humanitaire dans l'action extérieure globale de l'UE, à travers l'étude des perspectives historique, institutionnelle, politique et opérationnelle. Cette approche s'appuie sur la présentation et l'analyse des enjeux, des défis et des évolutions qui caractérisent l'action humanitaire de l'UE dans un contexte de changements significatifs tant de l'action extérieure de l'UE que du contexte global international marqué par les rapports de puissance et le retour brutal de la géopolitique. Le cours couvre notamment les relations complexes entre aide humanitaire et les autres politiques extérieures de l'UE - notamment la politique étrangère et de défense, l'aide au développement - ainsi que les dimensions externes des politiques de migration ou encore de lutte contre le changement climatique. Dans ce cadre, le cours aborde les relations entre les différents acteurs qui façonnent l'aide humanitaire européenne, qu'il s'agisse des services de l'UE, des Etats membres des organisations internationales et partenaires humanitaires avec qui l'UE travaille ou bien des acteurs externes (populations, pays tiers). Le cours aborde également le rôle et la contribution de l'UE au niveau du «système humanitaire international», marqué d'une part par l'érosion et une contestation grandissante du cadre multilatéral du fait des dynamiques multipolaires et, d'autre part, les tensions et débats sur l'efficacité de l'aide et sa capacité à anticiper, répondre aux crises humanitaires de plus en plus nombreuses et complexes. Le tour d'horizon du cours se conclut par une approche critique et pratique des métiers de l'humanitaire et revue des enjeux éthiques contemporains qui le marquent. Le cours s'appuie sur des études de cas pratiques, mettant en évidence le fonctionnement concret de l'action humanitaire dans des contextes spécifiques de crise et d'action extérieure de l'UE mais aussi la perspective professionnelle de l'aide humanitaire en tant que métier et ses dilemmes.



À l'issue de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- préciser les principales caractéristiques de l'action humanitaire de l'UE (objectifs, acteurs, instruments, à partir de cas concrets) au sein de l'action extérieure de l'UE ;
- expliquer le fonctionnement pratique et opérationnel de l'assistance humanitaire de l'UE (évaluation des situations de crise, mobilisation de l'aide, suivi) ;
- décrire le cadre inter-institutionnel et les interactions entre les différentes parties prenantes dans la formulation des politiques et décisions liées à l'assistance humanitaire de l'UE (acteurs, processus) ;
- détailler le fonctionnement et les caractéristiques principales du système humanitaire international actuel (acteurs, structures et organisations, enjeux) ;
- analyser les interactions entre la politique humanitaire et les autres politiques extérieures de l'UE (politique étrangère et de sécurité, développement, migration) et la place et la signification de l'action humanitaire dans l'action globale de l'UE ;
- saisir les défis opérationnels, politiques, professionnels et éthiques qui caractérisent l'action humanitaire contemporaine.

2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme **Relations internationales et études diplomatiques de l'Union européenne** :

- 1.1 Le(a) diplômé(e) maîtrise les principaux concepts et approches théoriques des relations internationales, études européennes et études diplomatiques pertinents pour l'analyse du rôle de l'Union européenne dans les affaires internationales.
- 1.2 Le(a) diplômé(e) peut décrire, expliquer et illustrer l'état actuel de la recherche scientifique dans le domaine des relations extérieures de l'UE dans un sens large et est capable d'évaluer de façon critique les résultats de cette recherche.
- 1.3 Le(a) diplômé(e) a une bonne connaissance de l'architecture institutionnelle et des processus de prise de décision dans l'UE et en particulier dans les relations extérieures de l'UE.
- 1.4 Le(a) diplômé(e) a acquis une connaissance approfondie des aspects politiques, juridiques et économiques de l'action extérieure de l'UE et peut utiliser ces informations pour contextualiser et interpréter de nouvelles situations.
- 1.5 Le(a) diplômé(e) est capable d'intégrer à la fois connaissances et compréhension des différents domaines de l'action extérieure de l'UE et de différentes disciplines connexes (comme les sciences politiques, relations internationales, droit, économie) à l'interface entre les affaires de l'UE et la politique mondiale.
- 2.1 Le(a) diplômé(e) peut aborder le domaine de la diplomatie nationale, européenne et internationale de façon analytique en évaluant les défis dans ce domaine avec un esprit ouvert pour la diversité et les situations complexes.
- 2.2 Le(a) diplômé(e) a une capacité de réflexion critique sur les problèmes dans les affaires internationales et européennes, peut adopter des points de vue bien informés et les communiquer efficacement aussi bien oralement que par écrit, qu'il ou elle travaille de façon autonome ou en équipe.
- 2.3 Le(a) diplômé(e) peut, de façon indépendante, formuler une question de recherche dans le domaine des affaires européennes, trouver, sélectionner et évaluer de façon critique les sources pertinentes, répondre à la question en utilisant des concepts et des méthodes typiques et présenter ses résultats de recherche en ligne avec les règles éthiques de la discipline.
- 2.4 Le(a) diplômé(e) est capable de traiter une grande quantité d'informations dans un court laps de temps et de travailler efficacement et effectivement grâce à la planification, l'organisation, l'établissement de priorités et le respect des délais.
- 2.5 Le(a) diplômé(e) a la maturité intellectuelle et les compétences nécessaires pour évoluer de manière responsable et autonome dans un contexte professionnel au niveau national, européen ou international



et la capacité de suggérer une éventuelle action qui contribue à la résolution de problèmes de façon créative.

- 3.4 Le(a) diplômé(e) a acquis des compétences professionnelles spécifiques pertinentes à la pratique de l'action extérieure de l'UE, mais également transférables à de nombreux autres domaines dans les secteurs public et privé.

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme d'études **Transatlantic Affairs** :

- 1.1 Le(a) diplômé(e) maîtrise les approches théoriques et les concepts les plus importants, en fonction de son domaine de spécialisation, de l'économie, des relations internationales et études diplomatiques, des études juridiques et/ou de la science politique, pertinents pour l'analyse des affaires transatlantiques.
- 1.2 Le(a) diplômé(e) peut décrire, expliquer et illustrer l'état actuel de la recherche scientifique dans le champ des affaires transatlantiques, entendu largement et peut, conformément à son domaine de spécialisation, apprécier de manière critique les résultats de cette recherche.
- 1.3 Le(a) diplômé(e) a une bonne connaissance, en fonction de son domaine de spécialisation, des systèmes politiques et/ou juridiques, des structures économiques et des principales politiques internes et externes de l'Union européenne et des Etats-Unis.
- 1.4 Le(a) diplômé(e) dispose de connaissances dans les aspects historiques, politiques, légaux et économiques des affaires transatlantiques ainsi que dans les domaines d'action qui revêtent une importance essentielle pour les affaires transatlantiques. Il ou elle peut utiliser ces connaissances pour contextualiser et interpréter de nouveaux développements.
- 1.5 Le(a) diplômé(e) peut intégrer des connaissances et une compréhension de divers domaines des affaires transatlantiques (comme l'économie, les relations internationales, les études juridiques, la science politique) ainsi qu'adopter une perspective européenne et américaine sur les affaires transatlantiques.
- 2.1 Le(a) diplômé(e) peut appréhender le domaine des affaires transatlantiques, entendu largement, de manière analytique en évaluant les défis dans ce domaine avec un esprit ouvert à la diversité et aux situations complexes.
- 2.2 Le(a) diplômé(e) a la capacité de réfléchir de manière critique à des problèmes en matière transatlantique, d'adopter des points de vue éclairés et de les communiquer de manière effective oralement et à l'écrit, en travaillant individuellement ou en groupe.
- 2.3 Le(a) diplômé(e) peut transformer de manière indépendante des problèmes transatlantiques complexes en une question de recherche dans le domaine large des affaires transatlantiques et, en fonction de son domaine de spécialisation, trouver, sélectionner et évaluer de manière critique différentes sources, répondre à la question en utilisant les concepts et les méthodes appropriés et présenter les résultats de la recherche conformément aux règles éthiques en vigueur dans son domaine de spécialisation.
- 2.4 Le(a) diplômé(e) peut traiter une grande quantité d'informations et, en fonction de son domaine de spécialisation, analyser de manière appropriée des sources pertinentes en un temps limité et en suggérant plusieurs actions possibles qui contribuent à résoudre des problèmes d'une manière créative.
- 2.5 Le(a) diplômé(e) a la maturité intellectuelle et les compétences pour prendre des responsabilités et fonctionner de manière autonome dans un environnement professionnel national ou international, particulièrement dans un contexte transatlantique et pour travailler de manière efficace et efficiente par la planification, l'organisation, l'établissement de priorités, le respect des délais, la coopération par-delà les frontières culturelles et l'entretien d'un réseau professionnel.

3. CONTENU DU COURS

- Module 1 : Un objectif simple, une politique complexe ? Présentation du cadre conceptuel et historique de l'action humanitaire et son développement au niveau de l'UE



- Module 2 : Juste un donateur humanitaire? Ou acteur humanitaire politique ? Acteur unique ou multiple ? Présentation du cadre institutionnel, politique et organisationnel de l'action humanitaire de l'UE
- Module 3 : Approche empirique au cas par cas ? Ou politique cohérente ? Etude pratique du fonctionnement opérationnel de l'aide humanitaire européenne
- Module 4 : Droit International Humanitaire, droits de l'Homme, protection des populations : y a-t-il une diplomatie humanitaire de l'UE ? Etude de cas
- Module 5 : Action humanitaire et l'action extérieure globale de l'UE : principes humanitaires versus principe de réalité ?
- Module 6 : L'aide humanitaire de l'UE et les autres politiques de lutte contre les vulnérabilités : vraie complémentarité fonctionnelle ou liaisons dangereuses ?
- Module 7 : L'UE, une puissance humanitaire internationale ? Le rôle de l'UE au niveau du système international humanitaire
- Module 8 : Les dilemmes et pratiques de l'humanitaire : entre considérations professionnelles, opérationnelles et politiques ?

4. METHODE D'ENSEIGNEMENT

- Sessions interactives
- Participation d'un intervenant extérieur professionnel de l'humanitaire (à confirmer)
- Présentation d'un exposé oral en équipe
- Rédaction d'une note de recherche

5. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

Veuillez vous référer au site intranet du Collège d'Europe afin de pouvoir accéder au plan du cours intégral ainsi que la liste de lecture complète pour ce cours.

6. EVALUATION

- Exposé oral en équipe (15%)
- Note de recherche (35%)
- Examen oral (50%)

En cas d'absence à l'examen oral, excusée par le Conseil Académique, un examen écrit (2h) comptant également pour 50% de la note totale aura lieu au cours de la session d'examen suivante.

Dans le cas d'un examen de rattrapage de seconde session, l'examen (2h) sera écrit et comptera pour 100% de la note.

Veuillez vous référer à la page intranet du cours pour plus d'information et d'instructions.

Le Collège d'Europe se réserve le droit de modifier la prestation et l'évaluation du cours en cas de restrictions liées à la pandémie de Covid-19.